

Options de base

Le tableau suivant présente les options de garantie de base conçues pour les entreprises du secteur de la construction en l'absence d'une autre solution groupée spécifique à cette industrie. Ces garanties s'apparentent à nos solutions d'assurance des entreprises de base, mais proposent des avenants et diverses limites d'extension par défaut.

EXTENSIONS DE GARANTIE - ASSURANCE DES BIENS DES ENTREPRISES	
Comptes clients	250 000 \$
Biens confiés à des représentants autorisés	25 000 \$
Marques et étiquettes	Incluse
Détériorations immobilières du fait d'un vol	25 000 \$
Protection des bâtiments contre l'inflation	Incluse
Dispositions légales visant la construction	Incluse
Frais de rédaction des demandes d'indemnité et honoraires professionnels	250 000 \$
Biens en cours de construction	500 000 \$
Frais de déblai	100 000 \$
Paiements différés	50 000 \$
Dépréciation des marchandises non endommagées	25 000 \$
Pannes du matériel électronique et frais de restauration des données électroniques	50 000 \$ chacun
Améliorations environnementales	25 000 \$
Expositions	100 000 \$
Coûts supplémentaires	100 000 \$
Frais supplémentaires	100 000 \$
Objets d'art	50 000 \$
Frais de services d'incendie ou de police	50 000 \$
Recharge du matériel de protection contre l'incendie	50 000 \$
Fluctuation dans la valeur des matières premières	25 000 \$

Fourrures, bijoux, montres et pièces précieuses	10 000 \$
Arbres, arbustes, pelouses ou plantes naturels	25 000 \$
Assurance flottante des installations	100 000 \$
Dépollution du sol et de l'eau	50 000 \$
Marques, égratignures ou bosses des patrons, modèles, moules et matrices	25 000 \$
Passe-partout	50 000 \$
Biens nouvellement acquis	1 500 000 \$
Biens situés à l'extérieur	50 000 \$
Périodes de pointe	25 %
Biens meubles des dirigeants et des employés	100 000 \$
Métaux précieux et pierres précieuses	25 000 \$
Eau de traitement	10 000 \$
Biens en cours de transport	100 000 \$
Protection et sauvegarde des biens	
Frais	50 000 \$
Dommages directs	Incluse
Contamination radioactive	10 000 \$
Récompenses	25 000 \$
Chaussées, allées et terrains de stationnement	50 000 \$
Interruption de services hors des lieux assurés (dommages directs)	100 000 \$
Détérioration des marchandises	
Dommages indirects – sur les lieux assurés	Incluse
Dommages indirects – interruption de service hors des lieux assurés	50 000 \$
Complément d'assurance	50 000 \$
Contenu à des situations non désignées	100 000 \$
Erreurs et omissions involontaires	1 000 000 \$
Documents de valeur	250 000 \$
Dommages aux marchandises du fait de travaux	10 000 \$



ASSURANCE CONTRE LE BRIS DE MACHINES	Options de garantie
Extensions de garantie contre le bris de machines	
Contamination par l'ammoniac	100 000 \$
Marques et étiquettes	100 000 \$
Dispositions légales visant la construction	500 000 \$
Frais de rédaction des demandes d'indemnité et honoraires professionnels	100 000 \$
Frais de déblai	100 000 \$
Frais de restauration des données électroniques	25 000 \$
Remplacement par du matériel plus écologique, plus sûr ou plus efficace	Incluse
Coûts supplémentaires	100 000 \$
Frais supplémentaires	100 000 \$
Améliorations d'ordre écologique	25 000 \$
Substances dangereuses	100 000 \$
Situations nouvellement acquises	1 000 000 \$
Matériel assuré transportable hors des lieux assurés	10 000 \$
Détérioration	25 000 \$
Erreurs et omissions involontaires	1 000 000 \$
Dégâts d'eau	100 000 \$

ASSURANCE DES BIENS MOBILES ET DIVERS		
Extensions de garantie - Biens mobiles et divers		
Pénalités contractuelles	25 000 \$	
Fournitures courantes	25 000 \$	
Transport du matériel mobile d'autrui	50 000 \$	
Perte de garanties ou de contrats de service	10 000 \$	
Améliorations du matériel mobile	10 000 \$	
Extensions applicables à tous les biens assurés		
Frais de rédaction des demandes d'indemnité et honoraires professionnels	100 000 \$	
Contenu des roulottes de chantier	50 000 \$	



Frais de déblai	50 000 \$
Panne du matériel électronique et frais de restauration des données électroniques	50 000 \$ chacun
Outils, matériel et vêtements des employés	25 000 \$ par sinistre 25 000 \$ par employé 2 500 \$ par article
Coûts supplémentaires	100 000 \$
Frais de services d'incendie ou de police	50 000 \$
Recharge du matériel de protection contre l'incendie	50 000 \$
Dépollution du sol et de l'eau	50 000 \$
Biens mobiles et divers nouvellement acquis	100 000 \$
Protection et sauvegarde des biens	50 000 \$
Récompenses	25 000 \$
Erreurs et omissions involontaires	500 000 \$
Documents de valeur	100 000 \$

ASSURANCE DES ENTREPRISES CONTRE LE VOL	
Vol commis par des employés	25 000 \$
Contrefaçon ou altération	10 000 \$
Vol d'argent ou de valeurs à l'intérieur	10 000 \$
Vol, avec violences ou par effraction de coffre-fort, d'autres biens à l'intérieur	10 000 \$
Pertes hors des lieux assurés	10 000 \$
Fraude informatique	10 000 \$
Transfert frauduleux de fonds	10 000 \$
Mandats et faux billets de banque	10 000 \$
Vol commis par des employés – Intérêt des clients	10 000 \$
Fraude téléphonique	10 000 \$
Utilisation non autorisée de cartes d'entreprise	10 000 \$
Frais de rédaction des demandes d'indemnité et honoraires professionnels	10 000 \$
Frais médicaux	10 000 \$
Récompense en cas de vol	10 000 \$
Fraude par piratage psychologique	10 000 \$



ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE DES ENTREPRISES	
Extension de la garantie à la responsabilité relative à la collision d'ascenseurs ou de monte-charge	100 000 \$
Extension de la garantie à la responsabilité civile en matière d'avantages sociaux	1 000 000 \$
Extension de la garantie aux frais de lutte contre les feux de forêt	250 000 \$
Extension de la garantie à la responsabilité relative à la collision d'appareils de levage	100 000 \$

ASSURANCE AUTOMOBILE DES NON-PROPRIÉTAIRES	
F.A.Q. Nº 6-94 – Responsabilité du fait de dommages à des véhicules loués et ou utilisés en vertu de contrats	75 000 \$
F.A.Q. N ^o 6-96 – Avenant de responsabilité assumée par contrat	
F.A.Q. Nº 6-99 – Exclusion de la location de longue durée	



Infrastructures

Le tableau suivant présente les options de garantie de base conçues pour les entreprises du secteur des infrastructures. Ces garanties s'apparentent à nos solutions d'assurance des entreprises de base, mais proposent des avenants et diverses limites d'extension par défaut.

EXTENSIONS DE GARANTIE - ASSURANCE DES BIENS DES ENTREPRISES	
Comptes clients	250 000 \$
Biens confiés à des représentants autorisés	25 000 \$
Marques et étiquettes	Incluse
Détériorations immobilières du fait d'un vol	25 000 \$
Protection des bâtiments contre l'inflation	Incluse
Dispositions légales visant la construction	Incluse
Frais de rédaction des demandes d'indemnité et honoraires professionnels	250 000 \$
Biens en cours de construction	500 000 \$
Frais de déblai	100 000 \$
Paiements différés	50 000 \$
Dépréciation des marchandises non endommagées	25 000 \$
Pannes du matériel électronique et frais de restauration des données électroniques	50 000 \$ chacun
Améliorations environnementales	25 000 \$
Expositions	100 000 \$
Coûts supplémentaires	100 000 \$
Frais supplémentaires	100 000 \$
Objets d'art	50 000 \$
Frais de services d'incendie ou de police	50 000 \$
Recharge du matériel de protection contre l'incendie	50 000 \$
Fluctuation dans la valeur des matières premières	50 000 \$
Fourrures, bijoux, montres et pièces précieuses	10 000 \$

Arbres, arbustes, pelouses ou plantes naturels	25 000 \$
Assurance flottante des installations	250 000 \$
Dépollution du sol et de l'eau	50 000 \$
Marques, égratignures ou bosses des patrons, modèles, moules et matrices	25 000 \$
Passe-partout	50 000 \$
Biens nouvellement acquis	1 500 000 \$
Biens situés à l'extérieur	50 000 \$
Périodes de pointe	25 %
Biens meubles des dirigeants et des employés	100 000 \$
Métaux précieux et pierres précieuses	25 000 \$
Eau de traitement	10 000 \$
Biens en cours de transport	100 000 \$
Protection et sauvegarde des biens	
Frais	50 000 \$
Dommages directs	Incluse
Contamination radioactive	10 000 \$
Récompenses	25 000 \$
Chaussées, allées et terrains de stationnement	50 000 \$
Interruption de services hors des lieux assurés (dommages directs)	100 000 \$
Détérioration des marchandises	
Dommages indirects – sur les lieux assurés	Incluse
Dommages indirects – interruption de service hors des lieux assurés	50 000 \$
Complément d'assurance	100 000 \$
Contenu à des situations non désignées	100 000 \$
Erreurs et omissions involontaires	1 000 000 \$
Documents de valeur	250 000 \$
Dommages aux marchandises du fait de travaux	10 000 \$
	<u> </u>

ASSURANCE CONTRE LE BRIS DE MACHINES	Options de garantie
Extensions de garantie contre le bris de machines	
Contamination par l'ammoniac	100 000 \$
Marques et étiquettes	100 000 \$
Dispositions légales visant la construction	500 000 \$
Frais de rédaction des demandes d'indemnité et honoraires professionnels	100 000 \$
Frais de déblai	100 000 \$
Frais de restauration des données électroniques	25 000 \$
Remplacement par du matériel plus écologique, plus sûr ou plus efficace	Incluse
Coûts supplémentaires	100 000 \$
Frais supplémentaires	100 000 \$
Améliorations d'ordre écologique	25 000 \$
Substances dangereuses	100 000 \$
Situations nouvellement acquises	1 000 000 \$
Matériel assuré transportable hors des lieux assurés	10 000 \$
Détérioration	25 000 \$
Erreurs et omissions involontaires	1 000 000 \$
Dégâts d'eau	100 000 \$

ASSURANCE DES BIENS MOBILES ET DIVERS	
Extensions de garantie - Biens mobiles et divers	
Pénalités contractuelles	25 000 \$
Fournitures courantes	50 000 \$
Transport du matériel mobile d'autrui	100 000 \$
Perte de garanties ou de contrats de service	10 000 \$
Améliorations du matériel mobile	50 000 \$
Extensions applicables à tous les biens assurés	
Frais de rédaction des demandes d'indemnité et honoraires professionnels	100 000 \$
Contenu des roulottes de chantier	100 000 \$



Frais de déblai	50 000 \$
Panne du matériel électronique et frais de restauration des données électroniques	50 000 \$ chacun
Outils, matériel et vêtements des employés	50 000 \$ par sinistre 50 000 \$ par employé 5 000 \$ par article
Coûts supplémentaires	100 000 \$
Frais de services d'incendie ou de police	50 000 \$
Recharge du matériel de protection contre l'incendie	50 000 \$
Dépollution du sol et de l'eau	100 000 \$
Biens mobiles et divers nouvellement acquis	250 000 \$
Protection et sauvegarde des biens	50 000 \$
Récompenses	25 000 \$
Erreurs et omissions involontaires	500 000 \$
Documents de valeur	250 000 \$

Garanties facultatives – biens mobiles	
Maintien des frais de location	25 000 \$
Frais de location	50 000 \$

ASSURANCE DES ENTREPRISES CONTRE LE VOL	
Vol commis par des employés	25 000 \$
Contrefaçon ou altération	10 000 \$
Vol d'argent ou de valeurs à l'intérieur	10 000 \$
Vol, avec violences ou par effraction de coffre-fort, d'autres biens à l'intérieur	10 000 \$
Pertes hors des lieux assurés	10 000 \$
Fraude informatique	10 000 \$
Transfert frauduleux de fonds	10 000 \$
Mandats et faux billets de banque	10 000 \$
Vol commis par des employés – Intérêt des clients	10 000 \$
Fraude téléphonique	10 000 \$



Utilisation non autorisée de cartes d'entreprise	10 000 \$
Frais de rédaction des demandes d'indemnité et honoraires professionnels	10 000 \$
Frais médicaux	10 000 \$
Récompense en cas de vol	10 000 \$
Fraude par piratage psychologique	10 000 \$

ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE DES ENTREPRISES	
Extension de la garantie à la cyberresponsabilité et aux frais	
Montant de garantie pour la responsabilité civile relative aux cyberévénements	100 000 \$
Sous-limite relative aux frais pour atteintes à la vie privée	25 000 \$
Sous-limite relative aux pertes d'exploitation et à la perte de biens numériques	25 000 \$
Extension de la garantie à la responsabilité relative à la collision d'ascenseurs ou de monte-charge	100 000 \$
Extension de la garantie à la responsabilité civile en matière d'avantages sociaux	1 000 000 \$
Extension de la garantie aux frais de lutte contre les feux de forêt	250 000 \$
Extension de la garantie à la responsabilité relative à la collision d'appareils de levage	100 000 \$
Extension de la garantie à l'enlèvement, au remplacement ou à la correction de produits défectueux	25 000 \$ par dépense /limite globale
Extension restreinte de la garantie à la responsabilité civile professionnelle des entrepreneurs	25 000 \$ limite globale

ASSURANCE AUTOMOBILE DES NON-PROPRIÉTAIRES	
F.A.Q. Nº 6-94 – Responsabilité du fait de dommages à des véhicules loués et ou utilisés en vertu de contrats	75 000 \$
F.A.Q. Nº 6-96 – Avenant de responsabilité assumée par contrat	
F.A.Q. Nº 6-99 – Exclusion de la location de longue durée	





Métiers

Le tableau suivant présente les options de garantie de base conçues pour les entrepreneurs du secteur des métiers généraux. Ces garanties s'apparentent à nos solutions d'assurance des entreprises de base, mais proposent des avenants et diverses limites d'extension par défaut.

EXTENSIONS DE GARANTIE - ASSURANCE DES BIENS DES ENTREPRISES	
Comptes clients	250 000 \$
Biens confiés à des représentants autorisés	25 000 \$
Marques et étiquettes	Incluse
Détériorations immobilières du fait d'un vol	25 000 \$
Protection des bâtiments contre l'inflation	Incluse
Dispositions légales visant la construction	Incluse
Frais de rédaction des demandes d'indemnité et honoraires professionnels	250 000 \$
Biens en cours de construction	500 000 \$
Frais de déblai	100 000 \$
Paiements différés	50 000 \$
Dépréciation des marchandises non endommagées	25 000 \$
Pannes du matériel électronique et frais de restauration des données électroniques	50 000 \$ chacun
Améliorations environnementales	25 000 \$
Expositions	100 000 \$
Coûts supplémentaires	100 000 \$
Frais supplémentaires	100 000 \$
Objets d'art	50 000 \$
Frais de services d'incendie ou de police	50 000 \$
Recharge du matériel de protection contre l'incendie	50 000 \$
Fluctuation dans la valeur des matières premières	50 000 \$
Fourrures, bijoux, montres et pièces précieuses	10 000 \$

Arbres, arbustes, pelouses ou plantes naturels	25 000 \$
Assurance flottante des installations	250 000 \$
Dépollution du sol et de l'eau	50 000 \$
Marques, égratignures ou bosses des patrons, modèles, moules et matrices	25 000 \$
Passe-partout	50 000 \$
Biens nouvellement acquis	1 500 000 \$
Biens situés à l'extérieur	50 000 \$
Périodes de pointe	25 %
Biens meubles des dirigeants et des employés	100 000 \$
Métaux précieux et pierres précieuses	25 000 \$
Eau de traitement	10 000 \$
Biens en cours de transport	100 000 \$
Protection et sauvegarde des biens	
Frais	50 000 \$
Dommages directs	Incluse
Contamination radioactive	10 000 \$
Récompenses	25 000 \$
Chaussées, allées et terrains de stationnement	50 000 \$
Interruption de services hors des lieux assurés (dommages directs)	100 000 \$
Détérioration des marchandises	
Dommages indirects – sur les lieux assurés	Incluse
Dommages indirects – interruption de service hors des lieux assurés	50 000 \$
Complément d'assurance	100 000 \$
Contenu à des situations non désignées	100 000 \$
Erreurs et omissions involontaires	1 000 000 \$
Documents de valeur	250 000 \$
Dommages aux marchandises du fait de travaux	10 000 \$

ASSURANCE CONTRE LE BRIS DE MACHINES	Options de garantie
Extensions de garantie contre le bris de machines	
Contamination par l'ammoniac	100 000 \$
Marques et étiquettes	100 000 \$
Dispositions légales visant la construction	500 000 \$
Frais de rédaction des demandes d'indemnité et honoraires professionnels	100 000 \$
Frais de déblai	100 000 \$
Frais de restauration des données électroniques	25 000 \$
Remplacement par du matériel plus écologique, plus sûr ou plus efficace	Incluse
Coûts supplémentaires	100 000 \$
Frais supplémentaires	100 000 \$
Améliorations d'ordre écologique	25 000 \$
Substances dangereuses	100 000 \$
Situations nouvellement acquises	1 000 000 \$
Matériel assuré transportable hors des lieux assurés	10 000 \$
Détérioration	25 000 \$
Erreurs et omissions involontaires	1 000 000 \$
Dégâts d'eau	100 000 \$

ASSURANCE DES BIENS MOBILES ET DIVERS	Options de garantie
Extensions de garantie – Biens mobiles et divers	
Pénalités contractuelles	25 000 \$
Fournitures courantes	50 000 \$
Transport du matériel mobile d'autrui	100 000 \$
Perte de garanties ou de contrats de service	10 000 \$
Améliorations du matériel mobile	50 000 \$
Extensions applicables à tous les biens assurés	
Frais de rédaction des demandes d'indemnité et honoraires professionnels	100 000 \$
Contenu des roulottes de chantier	100 000 \$



Frais de déblai	50 000 \$
Panne du matériel électronique et frais de restauration des données électroniques	50 000 \$ chacun
Outils, matériel et vêtements des employés	50 000 \$ par sinistre 50 000 \$ par employé 5 000 \$ par article
Coûts supplémentaires	100 000 \$
Frais de services d'incendie ou de police	50 000 \$
Recharge du matériel de protection contre l'incendie	50 000 \$
Dépollution du sol et de l'eau	100 000 \$
Biens mobiles et divers nouvellement acquis	250 000 \$
Protection et sauvegarde des biens	50 000 \$
Récompenses	25 000 \$
Erreurs et omissions involontaires	500 000 \$
Documents de valeur	250 000 \$

Garanties facultatives – biens mobiles	
Maintien des frais de location	25 000 \$
Frais de location	50 000 \$

ASSURANCE DES ENTREPRISES CONTRE LE VOL	
Vol commis par des employés	25 000 \$
Contrefaçon ou altération	10 000 \$
Vol d'argent ou de valeurs à l'intérieur	10 000 \$
Vol, avec violences ou par effraction de coffre-fort, d'autres biens à l'intérieur	10 000 \$
Pertes hors des lieux assurés	10 000 \$
Fraude informatique	10 000 \$
Transfert frauduleux de fonds	10 000 \$
Mandats et faux billets de banque	10 000 \$
Vol commis par des employés – Intérêt des clients	10 000 \$
Fraude téléphonique	10 000 \$



Utilisation non autorisée de cartes d'entreprise	10 000 \$
Frais de rédaction des demandes d'indemnité et honoraires professionnels	10 000 \$
Frais médicaux	10 000 \$
Récompense en cas de vol	10 000 \$
Fraude par piratage psychologique	10 000 \$

ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE DES ENTREPRISES	
Extension de la garantie à la cyberresponsabilité et aux frais	
Montant de garantie pour la responsabilité civile relative aux cyberévénements	100 000 \$
Sous-limite relative aux frais pour atteintes à la vie privée	25 000 \$
Sous-limite relative aux pertes d'exploitation et à la perte de biens numériques	25 000 \$
Extension de la garantie à la responsabilité relative à la collision d'ascenseurs ou de monte-charge	100 000 \$
Extension de la garantie à la responsabilité civile en matière d'avantages sociaux	1 000 000 \$
Extension de la garantie aux frais de lutte contre les feux de forêt	250 000 \$
Extension de la garantie à la responsabilité relative à la collision d'appareils de levage	100 000 \$
Extension de la garantie à l'enlèvement, au remplacement ou à la correction de produits défectueux	25 000 \$ par dépense/ limite globale
Extension restreinte de la garantie à la responsabilité civile professionnelle des entrepreneurs	25 000 \$ limite globale

ASSURANCE AUTOMOBILE DES NON-PROPRIÉTAIRES	
F.A.Q. Nº 6-94 – Responsabilité du fait de dommages à des véhicules loués et ou utilisés en vertu de contrats	75 000 \$
F.A.Q. Nº 6-96 – Avenant de responsabilité assumée par contrat	
F.A.Q. Nº 6-99 – Exclusion de la location de longue durée	



Industrie pétrolière et gazière

Le tableau suivant présente les options de garantie de base conçues pour les entreprises de l'industrie pétrolière et gazière. Ces garanties s'apparentent à nos solutions d'assurance des entreprises de base, mais proposent des avenants et diverses limites d'extension par défaut.

EXTENSIONS DE GARANTIE – ASSURANCE DES BIENS DES ENTREPRISES	
Comptes clients	250 000 \$
Biens confiés à des représentants autorisés	25 000 \$
Marques et étiquettes	Incluse
Détériorations immobilières du fait d'un vol	25 000 \$
Protection des bâtiments contre l'inflation	Incluse
Dispositions légales visant la construction	Incluse
Frais de rédaction des demandes d'indemnité et honoraires professionnels	250 000 \$
Biens en cours de construction	500 000 \$
Frais de déblai	100 000 \$
Paiements différés	50 000 \$
Dépréciation des marchandises non endommagées	25 000 \$
Pannes du matériel électronique et frais de restauration des données électroniques	50 000 \$ chacun
Améliorations environnementales	25 000 \$
Expositions	100 000 \$
Coûts supplémentaires	100 000 \$
Frais supplémentaires	100 000 \$
Objets d'art	50 000 \$
Frais de services d'incendie ou de police	50 000 \$
Recharge du matériel de protection contre l'incendie	50 000 \$
Fluctuation dans la valeur des matières premières	50 000 \$
Fourrures, bijoux, montres et pièces précieuses	10 000 \$

Arbres, arbustes, pelouses ou plantes naturels	25 000 \$
Assurance flottante des installations	250 000 \$
Dépollution du sol et de l'eau	50 000 \$
Marques, égratignures ou bosses des patrons, modèles, moules et matrices	25 000 \$
Passe-partout	50 000 \$
Biens nouvellement acquis	1 500 000 \$
Biens situés à l'extérieur	50 000 \$
Périodes de pointe	25 %
Biens meubles des dirigeants et des employés	100 000 \$
Métaux précieux et pierres précieuses	25 000 \$
Eau de traitement	10 000 \$
Biens en cours de transport	100 000 \$
Protection et sauvegarde des biens	
Frais	50 000 \$
Dommages directs	Incluse
Contamination radioactive	10 000 \$
Récompenses	25 000 \$
Chaussées, allées et terrains de stationnement	50 000 \$
Interruption de services hors des lieux assurés (dommages directs)	100 000 \$
Détérioration des marchandises	
Dommages indirects – sur les lieux assurés	Incluse
Dommages indirects – interruption de service hors des lieux assurés	50 000 \$
Complément d'assurance	100 000 \$
Contenu à des situations non désignées	100 000 \$
Erreurs et omissions involontaires	1 000 000 \$
Documents de valeur	250 000 \$
Dommages aux marchandises du fait de travaux	10 000 \$

ASSURANCE CONTRE LE BRIS DE MACHINES	Options de garantie
Extensions de garantie contre le bris de machines	
Contamination par l'ammoniac	100 000 \$
Marques et étiquettes	100 000 \$
Dispositions légales visant la construction	500 000 \$
Frais de rédaction des demandes d'indemnité et honoraires professionnels	100 000 \$
Frais de déblai	100 000 \$
Frais de restauration des données électroniques	25 000 \$
Remplacement par du matériel plus écologique, plus sûr ou plus efficace	Incluse
Coûts supplémentaires	100 000 \$
Frais supplémentaires	100 000 \$
Améliorations d'ordre écologique	25 000 \$
Substances dangereuses	100 000 \$
Situations nouvellement acquises	1 000 000 \$
Matériel assuré transportable hors des lieux assurés	10 000 \$
Détérioration	25 000 \$
Erreurs et omissions involontaires	1 000 000 \$
Dégâts d'eau	100 000 \$

ASSURANCE DES BIENS MOBILES ET DIVERS	
Extensions de garantie - Biens mobiles et divers	
Pénalités contractuelles	25 000 \$
Fournitures courantes	50 000 \$
Transport du matériel mobile d'autrui	100 000 \$
Perte de garanties ou de contrats de service	10 000 \$
Améliorations du matériel mobile	50 000 \$
Extensions applicables à tous les biens assurés	
Frais de rédaction des demandes d'indemnité et honoraires professionnels	100 000 \$
Contenu des roulottes de chantier	100 000 \$



Frais de déblai	50 000 \$
Panne du matériel électronique et frais de restauration des données électroniques	50 000 \$ chacun
Outils, matériel et vêtements des employés	50 000 \$ par sinistre 50 000 \$ par employé 5 000 \$ par article
Coûts supplémentaires	100 000 \$
Frais de services d'incendie ou de police	50 000 \$
Recharge du matériel de protection contre l'incendie	50 000 \$
Dépollution du sol et de l'eau	100 000 \$
Biens mobiles et divers nouvellement acquis	250 000 \$
Protection et sauvegarde des biens	50 000 \$
Récompenses	25 000 \$
Erreurs et omissions involontaires	500 000 \$
Documents de valeur	250 000 \$

Garanties facultatives – biens mobiles	
Maintien des frais de location	25 000 \$
Frais de location	50 000 \$

ASSURANCE DES ENTREPRISES CONTRE LE VOL	
Vol commis par des employés	25 000 \$
Contrefaçon ou altération	10 000 \$
Vol d'argent ou de valeurs à l'intérieur	10 000 \$
Vol, avec violences ou par effraction de coffre-fort, d'autres biens à l'intérieur	10 000 \$
Pertes hors des lieux assurés	10 000 \$
Fraude informatique	10 000 \$
Transfert frauduleux de fonds	10 000 \$
Mandats et faux billets de banque	10 000 \$
Vol commis par des employés – Intérêt des clients	10 000 \$
Fraude téléphonique	10 000 \$



Utilisation non autorisée de cartes d'entreprise	10 000 \$
Frais de rédaction des demandes d'indemnité et honoraires professionnels	10 000 \$
Frais médicaux	10 000 \$
Récompense en cas de vol	10 000 \$
Fraude par piratage psychologique	10 000 \$

ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE DES ENTREPRISES	
Extension de la garantie à la cyberresponsabilité et aux frais	
Montant de garantie pour la responsabilité civile relative aux cyberévénements	100 000 \$
Sous-limite relative aux frais pour atteintes à la vie privée	25 000 \$
Sous-limite relative aux pertes d'exploitation et à la perte de biens numériques	25 000 \$
Extension de la garantie à la responsabilité relative à la collision d'ascenseurs ou de monte-charge	100 000 \$
Extension de la garantie à la responsabilité civile en matière d'avantages sociaux	1 000 000 \$
Extension de la garantie aux frais de lutte contre les feux de forêt	250 000 \$
Extension de la garantie à la responsabilité relative à la collision d'appareils de levage	100 000 \$

ASSURANCE AUTOMOBILE DES NON-PROPRIÉTAIRES	
F.A.Q. Nº 6-94 – Responsabilité du fait de dommages à des véhicules loués et ou utilisés en vertu de contrats	75 000 \$
F.A.Q. Nº 6-96 – Avenant de responsabilité assumée par contrat	
F.A.Q. N ^o 6-99 – Exclusion de la location de longue durée	